Pour recevoir le bulletin de suivi de la recharge de la nappe par mail, **merci de remplir le coupon ci-dessous et de le retourner à l'adresse suivante:**

A l'attention de Lucille Sempé
SEA Paquetterie
11, rue de la Paquetterie
27 320 Nonancourt

Vous pouvez aussi nous le retourner par mail à:

lucille.sempe-seap@orange.fr

✂.....

- Je suis intéressé(e) et je souhaite recevoir le **bulletin de suivi de la recharge de la nappe**.

NOM : .....

PRENOM : .....

BAC: .....

@ : .....

Remarque : Si une ou plusieurs de vos parcelles se trouvent sur d'autre(s) BAC, veuillez indiquer le nom des BAC concernés que nous puissions vous faire parvenir les bulletins des territoires concernés :

- J'ai d'autre(s) parcelle(s) sur le(s) BAC
.....
(inscrire le(s) nom du(des) BAC)

En vous inscrivant, vous recevrez chaque lundi un nouveau bulletin vous indiquant, pour chaque type de sol:

⇒ un **rappel du niveau de la réserve utile du précédent bulletin**;

⇒ Le **niveau actuel de la réserve utile** selon les données météorologiques de la station d'Evreux– Huest.

Les bulletins seront aussi publiés chaque semaine sur le site internet de la mairie de Nonancourt:

www.nonancourt.fr

Les BAC de l'Eure du SEA Paquetterie et du SIAEVE

Du fait notamment de la proximité de leurs BAC situés dans le département de l'Eure, le SEA (Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement) Paquetterie et le SIAEVE (Syndicat Intercommunal d'adduction en Eau de la Vallée de l'Eure) se sont unis pour l'animation de ces derniers. Ces deux syndicats d'eau ont chacun deux BAC dans d'Eure, dont un classé prioritaire «Grenelle »:

⇒ **le BAC de l'Habit pour le SIAEVE**

⇒ **Le BAC de Fumeçons pour le SEA Paquetterie**

Les programmes d'actions sur ces BAC ont été approuvés en comité de pilotage et des arrêtés préfectoraux ont permis d'acter ces programmes d'actions.

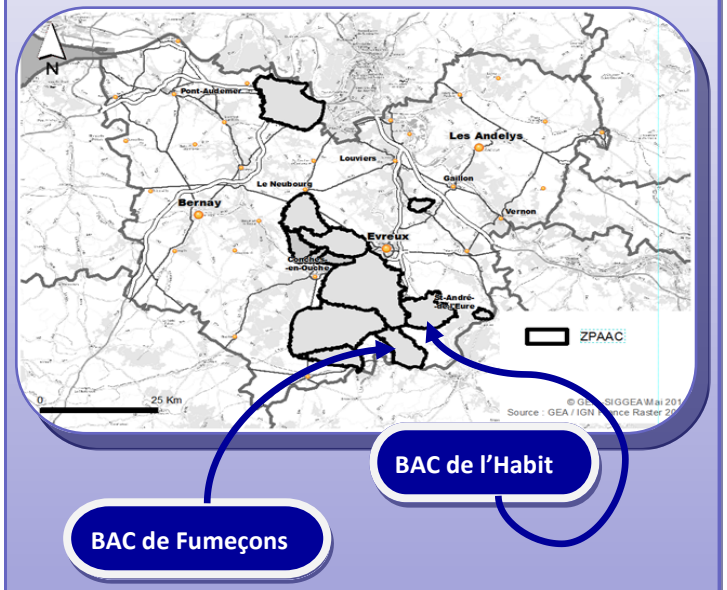

Pour plus d'informations...

Votre contact: Lucille Sempé, animatrice BAC
Par courrier: SEA Paquetterie, 11, rue de la Paquetterie, 27320 Nonancourt
Par téléphone: 06-79-13-75-53
Par mail: lucille.sempe-seap@orange.fr

Bulletin de suivi de la recharge de la nappe

MODE D'EMPLOI ...

DÉPARTEMENT DE L'EURE

eau SEINE NORMANDIE

SIAEVE

Syndicat Eau Assainissement Paquetterie
Syndicat des Eaux
Tél : 02 32 58 29 00

La recharge de la nappe: comment ça fonctionne?

Le sol est constitué d'une **réserve utile** (RU) qui correspond à sa réserve en eau qui est utilisable par les plantes avant qu'elles ne flétrissent. **Durant la période automnale/hivernale, la réserve utile des sols se remplit rapidement** car les couverts végétaux n'absorbent pas suffisamment d'eau pour l'empêcher. Une fois que cette réserve utile pleine, la recharge de la nappe peut commencer car le sol ne peut plus retenir d'eau.

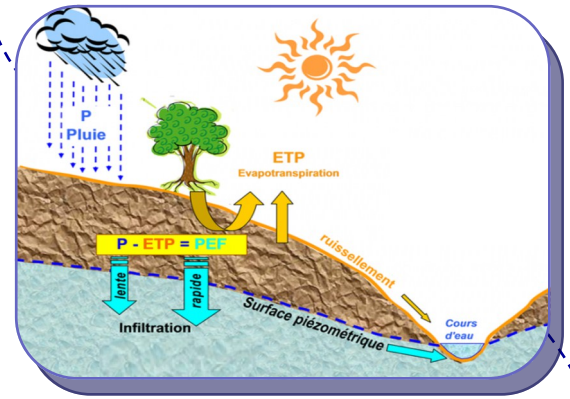

Les calculs utilisés

Pour calculer la date prévisionnelle de saturation de la réserve utile des sols, on utilise les formules suivantes:

ETP×Kc = ETR P-ETR = Pef RFU =((P-(ETP×Kc))+ΔRU) x 2/3

P est la pluviométrie (hauteur d'eau tombée mesurée à l'aide d'un pluviomètre)

ETP est l'évapotranspiration potentielle. Elle correspond à la quantité d'eau qui est susceptible d'être évaporée par un couvert végétal bien alimenté en eau. Pour évaluer l'évapotranspiration réelle ou ETR, on multiplie l'ETP par **le coefficient cultural Kc qui prend en compte le développement du couvert** au moment où la pluie tombe.

La **pluie efficace Pef** est la hauteur d'eau qui va réellement s'infiltrer dans le sol (une fois qu'une partie de l'eau de pluie aura été évaporée et transpirée par le couvert végétal). C'est cette pluie efficace qui est calculée et utilisée pour suivre le remplissage de la réserve utile des sols.

Réserve Facilement Utilisable (RFU) correspond à la partie de la réserve utile qui va pouvoir être facilement absorbée par les plantes, sans réguler leur évapotranspiration. Pour les calculs, on considère que la RFU est nulle au 1er septembre (situation normalement rencontrée) sous notre climat). Elle est égale à 2/3 de la RU (réserve utile).

Quelles informations sur ce bulletin?

Le bulletin comprendra un graphique avec, **pour chaque type de sol**, le **niveau de remplissage de la réserve facilement utilisable** (RFU) qui correspond à l'eau véritablement disponible pour les plantes.

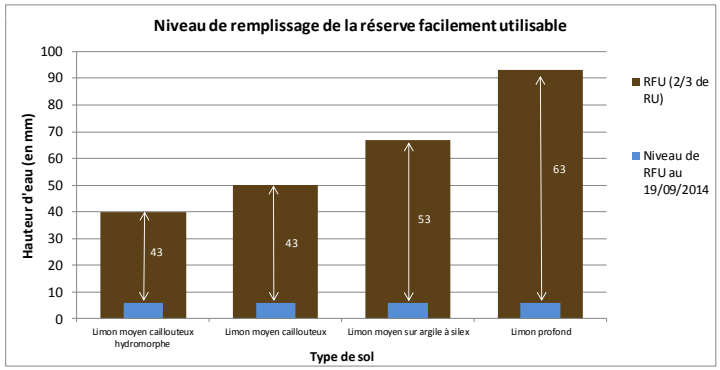

Sur le graphique, la réserve facilement utilisable de chaque sol est reportée en **marron**. On peut voir le niveau actuel de remplissage en **bleu.** Sur la flèche blanche est inscrit l'estimation du nombre de jour restant avant la recharge de la RFU.

Vous trouverez aussi un tableau récapitulatif des données utilisées pour calculer la recharge:

Type de sol	RU associée au type de sol (mm)	RFU (2/3 de RU)	Ancien niveau de RU (mm)	Niveau de RU actuel (mm)	Jours restant avant recharge de la RU
Limon moyen caillouteux	75	50	0	45,5	154
Limon moyen sur argile à silex	100	67	0	45,5	170
Limon profond	140	93	0	45,5	191
Limon moyen caillouteux hydromorphe	60	40	0	40	147

Référentiel des types de sols majoritairement retrouvés dans le BAC.

Réserve utile et facilement utilisable des sols

Niveau de Réserve Utile de la semaine précédente.

Niveau de Réserve Utile au jour de parution du bulletin.

Il sera aussi indiqué le **nombre de jours restant avant la recharge complète** de la réserve utile (dernière colonne du tableau). Ce n'est qu'une prévision calculée à partir d'une chronique de pluviométrie sur 30 ans de la station météorologique d'Evreux-Huest.

Station météo fournissant les données: **Evreux-Huest**.

Pourquoi ce bulletin?

Dans le but de **limiter les risques de transferts** des produits phytosanitaires vers la nappe pendant la période automnale un article des arrêtés préfectoraux définissant les programmes d'actions des BAC de l'Eure indique: « La collectivité proposera et mettra en place […] un dispositif permettant d'alerter en temps réel les exploitants des périodes de recharge de la nappe et/ou de remplissage de la réserve utile afin d'éviter les traitements à riqsue. »

L'ensemble des collectivités gestionnaires de l'eau et concernées par les BAC « Grenelle » dans le département de l'Eure se sont unies pour mettre en place un **dispositif unique** pour suivre la recharge en eau de la réserve utile des sols. Ainsi, les agriculteurs présents sur leurs BAC seront **alertés en temps réel** de l'entrée dans la période de recharge de la nappe.

Parution

Le **bulletin de suivi de la recharge de la nappe** sera mis en place **dès septembre 2014** sur tous les BAC « Grenelle » de l'Eure!

Vous les retrouverez chaque semaine (lundi), du lundi 1er Septembre jusqu'à la sortie de la période de recharge de la nappe (vers de 31 mars). Ils seront disponibles sur le site internet de la mairie de Nonancourt (**www.nonancourt.fr**).

Vous pouvez aussi **vous inscrire** dès à présent pour le recevoir directement par mail. Il suffit de **remplir et de renvoyer** le coupon réponse.

Le premier bulletin ainsi que celui alertant le début de la recharge de la nappe seront envoyés **par courrier** à tous les agriculteurs.